



Ces formations et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion.

L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+)

Programme Réunion FEDER FSE+ 2021-2027 de La Réunion

Rémunération des stagiaires du Programme de formation E2CR 2022-2023

Fiche action 8.6.1 – Dispositifs de la deuxième chance

1. Contexte

Au regard des importantes difficultés d'insertion de la population réunionnaise et en particulier de sa jeunesse, les enjeux de formation sont particulièrement prégnants sur le territoire réunionnais.

A cet égard, le programme opérationnel régional vise à faciliter l'accès des jeunes réunionnais de 16-29 ans en difficulté d'insertion vers un parcours d'éducation et de formation de qualité, par la mise en œuvre d'un meilleur accompagnement à l'orientation à travers le soutien à des logiques de parcours ou le déploiement de démarches d'insertion innovantes.

Ainsi, parallèlement au soutien des formations dispensées par l'École de la 2ème Chance de La Réunion (E2CR), la Région verse une rémunération aux stagiaires, conformément au Code du travail. Cette rémunération contribue ainsi à la réussite du parcours E2CR du jeune réunionnais.

La Région assure seule la maîtrise d'ouvrage des opérations FSE+ relatives à la rémunération des stagiaires.

2. Objectifs / Description du programme

Objectifs généraux

Priorité 8 – Faciliter l'insertion des jeunes en difficulté

Garantir l'égalité d'accès à une formation inclusive et de qualité, et accompagner les jeunes jusqu'au terme de leur parcours, en particulier ceux issus de groupes défavorisés.

Description

Grâce au soutien du Fonds Social Européen, la Région finance une aide individuelle aux stagiaires participant aux formations mises en œuvre par l'École de la Deuxième Chance de La Réunion et financées par voie de subvention par le FSE.

Le montant de la rémunération versée individuellement est déterminé en fonction de la situation du stagiaire (âge, statut parental...) conformément au Code du travail.

3. Calendrier de mise en œuvre

L'opération « Rémunération des stagiaires du Programme de formation E2CR 2022-2023 » se déroule du 01/01/2022 au 31/12/2023.

4. Résultats attendus :

- 1 320 stagiaires rémunérés.

5. Financement de l'opération

Sources de financement	Montant	%
FSE +	1 665 839,21 €	85
Autofinancement Région Réunion	293 971,63 €	15
TOTAL	1 959 810,84 €	100